

Devenir inspecteur.rice des installations classées



Sous le soleil...

Devenir inspecteur.rice des installations classées

Et sous la pluie !



Les missions

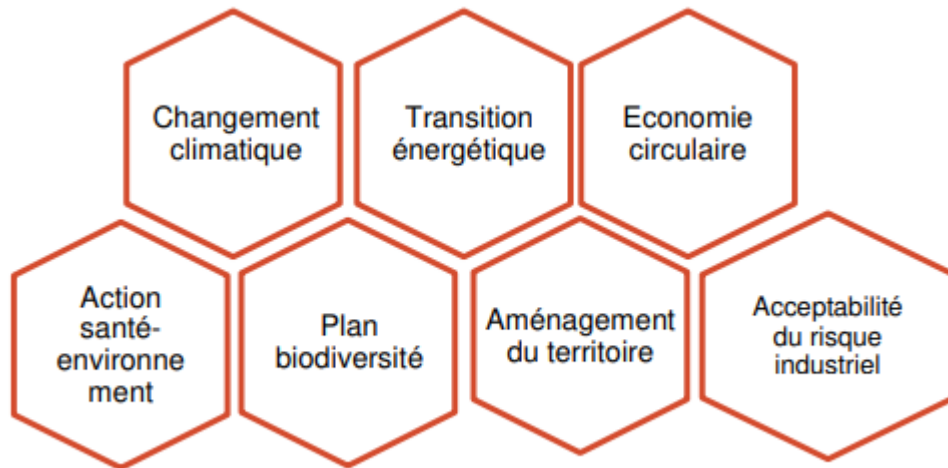
Prévenir les risques technologiques et les nuisances...

... pour protéger la santé et la sécurité des populations et l'environnement



Incendie des entreprises Lubrizol et Normandie Logistique à Rouen en 2019

La prévention des risques industriels contribue à d'autres priorités du ministère



Un objectif commun : limiter notre impact sur le vivant et protéger les populations

Le périmètre d'intervention de l'IIC

1. Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)



Industrie



Carrière



Transition énergétique



Agricole / Elevage

2. Appareils à pression et canalisations



2 grandes catégories de risques

Risques accidentels

Incendie / explosion / dégagements toxiques

Sécurité publique, protection des tiers (riverain, population, etc.)



Risques chroniques

Consommation d'eau, rejets dans l'air et dans l'eau, pollution des sols, gestion des déchets, impact paysager, nuisances sonores et olfactives

Environnement et santé publique



Quelques exemples d'accidents industriels



2001
Explosion
d'un stock
de nitrate
d'ammonium
AZF

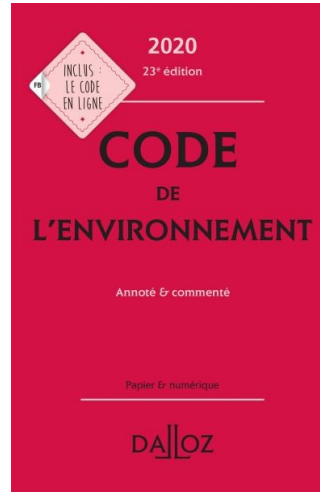


2019
Incendie au
sein d'un
stockage de
produits
chimiques
Lubrizon



Comment en pratique ?

La réglementation



Et les services d'inspection pour la contrôler

Ministère central
DGPR

Service régional
DREAL

Service département
UD

Et au quotidien ?

Instruction des dossiers ICPE

Nouveaux sites et
modification de sites
existants

Consultation des parties
Prenantes : état, public,
Collectivités, experts...

Proposer au préfet une
décision

Inspection des sites ICPE existants

Vérifier que les industriels
respectent le code de
L'environnement

Les faire progresser par
le contrôle, le dialogue,
et si besoin la sanction

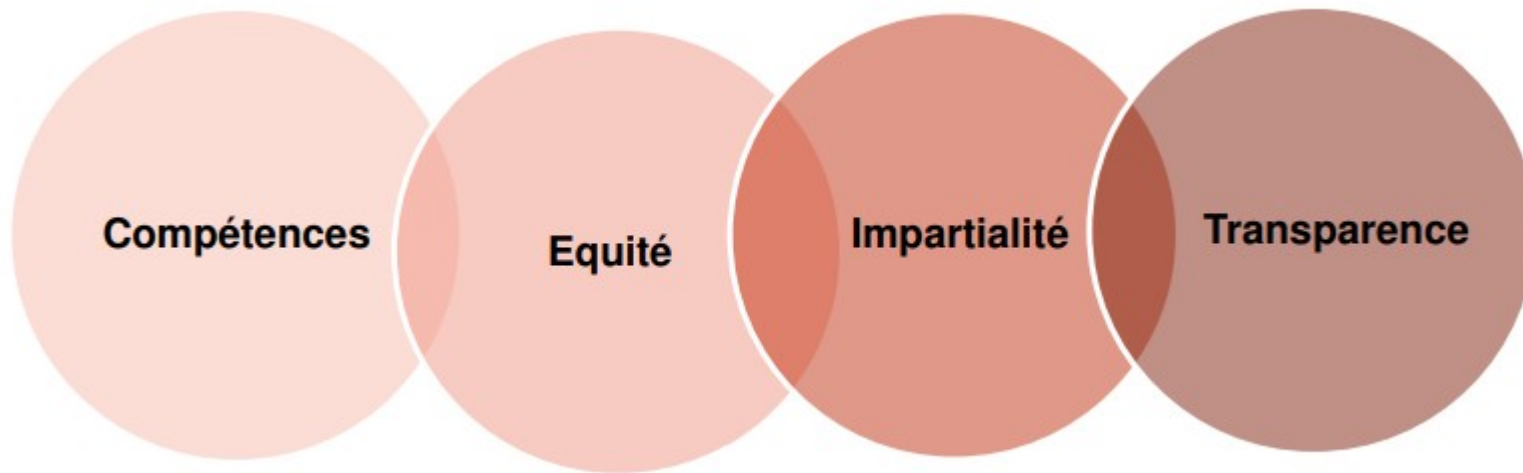
Portage de politique Publique et planification

Schéma régional éolien

Plan régional santé-
Environnement

La gestion des déchets

Guidé par 4 valeurs cardinales



Pourquoi avons-nous choisi ce métier ? (1/2)

- **un métier avec du sens** - missions visant à protéger la population et l'environnement
- **Diversité des missions** (suivi de sites industriels, contrôle sur le terrain, répondre aux sollicitations) et **diversité des secteurs** : chimie, déchets, cosmétiques, filières vertes (éolien, hydrogène, PV, méthanisation..)
- **un métier opérationnel et technique**
- **de la formation** qui est dispensée pour nous permettre d'acquérir la compétence
- **des mobilités géographiques et la possibilité d'évoluer au sein de la fonction publique**
- **des interlocuteurs variés** : industriels, collectivités, association,...

Pourquoi avons-nous choisi ce métier ? (2/2)

- un **métier avec du sens** - missions visant à protéger la population et limiter notre impact sur le vivant
- Des **compétences très variées** : techniques, économiques, politiques, relationnelles, sur de **multiples thématiques** : industrie, énergie, déchets, eau, santé...
- Une **posture forte de l'état sur les enjeux écologiques**, avec un rôle planificateur et régalién
- Une **politique décentralisée**, où l'intelligence des situations sur le terrain est clef
- A la fois du **long terme** et de la **gestion de crise**

Des questions ?



Éventrement d'un silo de céréales à Houville-la-Branche (28)